

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 25 SEPTEMBRE, à 18H00, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François NEBOUT, maire.

Date de convocation: 18 septembre 2024

MEMBRES PRESENTS:

François NEBOUT, Nathalie DURANDET, Michel BONNEFOND, Annie MARAIS, Jérôme GRIMAL, Robert JABOUILLE, Isabelle BOURIAU, André LANDREAU, Lysiane ROUYER, Marie-Laure DUMONT, Christophe MONTEIRO, Marianne IRIARTE-HUET, Marie-Claire NEAUD, Hassen SFAR, Sandra BISBAU, Sabrina BURON, Cédric JEGOU, Claudine DUMARGUE, Clémence BOUDET, William JACQUILLARD.

MEMBRES EXCUSES:

Fadilla DAHMANI, Robert LECOCQ, Frédéric MILLAC, Jean Leopold SIWE-NANA, Erika BONNEAU, Pascal BUCHEMEYER, Frédéric CROS, Christine DALLA VALLE.

POUVOIRS:

Fadilla DAHMANI À François NEBOUT,
Robert LECOCQ À Isabelle BOURIAU,
Frédéric MILLAC À Robert JABOUILLE,
Jean Leopold SIWE-NANA À Michel BONNEFOND,
Erika BONNEAU À Annie MARAIS,
Pascal BUCHEMEYER À Marianne IRIARTE-HUET,
Frédéric CROS À Sabrina BURON,
Christine DALLA VALLE À Sandra BISBAU.

MEMBRE ABSENT:

Mallory PEYRONAUD.

Monsieur Hassen SFAR a été nommé secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le 02/10/2024

ID: 016-211603741-20240925-2024_097-DE

N° 2024-097- Vie sportive - Mise en place d'une bourse individuelle d'accompagnement pour les athlètes de haut-niveau

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L1111-4,

Vu le code du sport,

Vu l'avis émis par la commission Sports et Vie Associative,

Considérant le souhait de la Commune de soutenir les athlètes de hauts niveaux et de favoriser la pratique sportive,

La Commune de SOYAUX souhaite soutenir la carrière des sportifs de haut niveau en attribuant des bourses d'aide à l'équipement.

Les objectifs de ce soutien sont :

- Accroître l'identité sojaldicienne de l'athlète.
- Reconnaitre, encourager et faciliter les performances des Athlètes.
- Promouvoir les valeurs du sport à travers les Athlètes de Haut-Niveau.
- Créer de la synergie entre le sport de Haut-Niveau, le Sport pour tous, les scolaires et les actions sociales.

Il est proposé de verser une bourse de 500€ par sportif qui doit répondre simultanément aux deux critères suivants :

- Être inscrit dans un club accueillant des sportifs de hauts niveaux
- Être domicilié à SOYAUX

Cette bourse prendra la forme d'un bon d'achat pour de l'équipement sportif chez un partenaire local, installé sur la Commune.

Il est proposé de réserver 1000€ par an pour cette bourse, soit l'instruction de deux dossiers.

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve :

- le dispositif de soutien aux sportifs de haut niveau présenté en annexe de la présente délibération,
- l'inscription au budget 1 000€ pour le versement de cette bourse,
- et autorise Monsieur le maire à signer l'ensemble des documents afférents à l'attribution de cette aide.

Fait et délibéré en mairie, le 25 septembre 2024.

François NEBOUT

e maire